



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Gironde - Canton de l'Entre-deux-Mers - Communauté des Communes du Créonnais

Commune de Haux

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026

Liste des délibérations

(Article L2121-25 modifié du CGCT)

- 2026-04-01 – Délibération approuvant le Compte Financier Unique du Budget Communal 2025
 - Délibération adoptée à la majorité
- 2026-04-02 - Délibération approuvant l'Affectation de Résultat du Budget Communal 2025
 - Délibération adoptée à la majorité
- 2026-04-03 – Délibération portant approbation des contributions financières aux associations pour l'année 2026
 - Délibération adoptée à la majorité
- 2026-04-04 - Délibération portant sur la participation de la commune au SRPI pour l'année 2026
 - Délibération adoptée à l'unanimité
- 2026-04-05 - Délibération pour le vote des taux de fiscalité directe locale pour 2026
 - Délibération adoptée à l'unanimité
- 2026-04-06 - Délibération approuvant le Budget Primitif 2026 du Budget Communal
 - Délibération adoptée à la majorité
- 2026-04-07 - Délibération approuvant le Compte Financier Unique du Budget Eau et Assainissement 2025
 - Délibération adoptée à la majorité
- 2026-04-08 - Délibération approuvant l'Affectation de Résultat 2025 du Budget Eau et Assainissement
 - Délibération adoptée à la majorité
- 2026-04-09 - Délibération approuvant le Budget Primitif 2026 du Budget Eau et Assainissement
 - Délibération adoptée à la majorité
- 2026.04.10 - Délibération modificative relative à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offre
 - Délibération adoptée à la majorité
- 2026.04.11 - Délibération modificative relative aux alinéas 4 et 8 du paragraphe Structures intercommunales et organismes extérieurs auxquels la commune adhère
 - Délibération adoptée à la majorité
- 2026.04.12 - Délibération autorisant le recrutement d'agents contractuels pour faire face à un accroissement temporaire d'activité
 - Délibération adoptée à la majorité
- 2026.04.13 - Délibération autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement
 - Délibération adoptée à l'unanimité

Le Maire



M. Romain BARTHET-BARATEIG